



Le constat

L'activité industrielle utilise de nombreux produits chimiques, la réalisation des produits manufacturés présente souvent des dangers. Malgré toutes les précautions, des accidents graves peuvent survenir.

Ces accidents industriels sont rares mais peuvent être graves et avoir des effets, au delà des limites de l'enceinte de l'établissement, sur la population, les biens et l'environnement.



Travail en classe

- Connaissez-vous des matières dangereuses utilisées :
 . dans l'industrie ?
 . à la maison ?
- Recherchez l'activité des entreprises situées dans votre commune et la nature des produits utilisés ou créés.

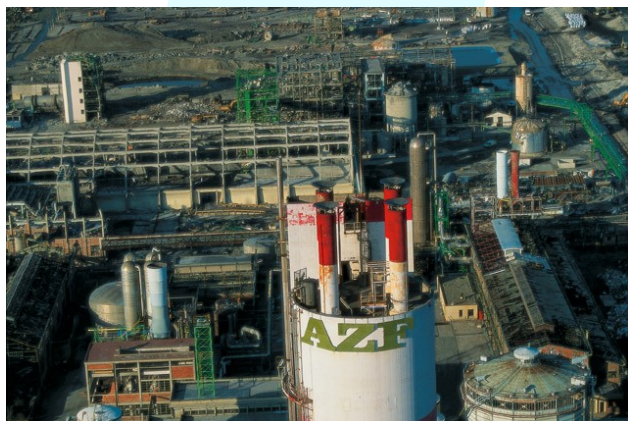
Les différents types d'accidents industriels et leurs effets

En cas d'accident, les principaux effets sont :

- l'**incendie**, par inflammation d'un produit au contact d'un autre, d'une flamme ou d'un point chaud, avec risque d'asphyxie et de brûlures,
- l'**explosion**, par mélange entre certains produits, libération brutale de gaz avec risque de blessures directes ou par l'onde de choc,
- la **dispersion dans l'air, l'eau ou le sol** de produits dangereux pouvant être toxiques par inhalation, ingestion ou contact et entraînant une pollution de l'environnement.



La prévention



Afin de limiter au maximum les accidents industriels, des mesures strictes sont appliquées.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) est chargée du contrôle des industries dangereuses et veille au respect des règles de sécurité.

- La **construction des bâtiments** doit être prévue pour résister le mieux possible à une explosion ou à un incendie,
- Les **différents aménagements intérieurs** doivent aussi répondre à des *normes* sévères,
- Des **moyens** sont prévus pour limiter le développement d'un sinistre : détecteurs d'incendie (comme à la maison), extincteurs, équipes de sécurité (les établissements les plus dangereux ont une équipe de sapeurs-pompiers),

- Les usines qui présentent des risques importants (*elles sont classées "Seveso"*) sont dotées de moyens d'alerte des populations (*sirène, appel téléphonique...*).

Plan de secours

Pour que les secours soient rapides et efficaces, il est nécessaire de préparer des plans d'intervention.

- **Plan d'organisation interne (POI)** : il permet à l'entreprise d'organiser rapidement et avec efficacité l'intervention des équipes de sécurité.
- **Plan Particulier d'Intervention (PPI)** : il prévoit les modalités d'intervention des secours si le sinistre déborde de l'enceinte de l'usine.

De plus, il est fondamental d'informer les populations riveraines

- **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DCRIM)** : c'est un document qui présente les risques à la population et qui lui donne la conduite à tenir en cas d'accident industriel.



L'alerte de la population

En cas d'accident, les consignes sont données à la population par les services de secours.
En fonction du danger, deux actions sont possibles

Le confinement

Les gens s'enferment chez eux, ferment les fenêtres et colmatent au mieux les ouvertures (portes, fenêtres...). Le confinement doit se poursuivre jusqu'au signal de fin d'alerte donné par les services de secours (haut parleur, sirène)

L'évacuation

Les personnes sont évacuées, à pied ou en véhicules, loin du risque.

Les services de secours préviennent la population par des voitures haut-parleurs, par téléphone, par la radio, par une sirène ou par le porte-à-porte et organisent les mouvements de population.



Photo A Merkulov - Fotolia

Le comportement face à l'accident industriel majeur

Vous êtes témoin de l'accident

- Appelez les secours (*le 18 ou le 112*)
- Eloignez-vous dans le sens opposé au vent (risque de nuages toxiques)
- En cas de nuage ou de fumée, mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche

Vous n'êtes pas témoin de l'accident

Pendant

- Si l'entreprise dispose d'une sirène d'alerte, dès son retentissement, confinez-vous dans un endroit clos,
- Respectez les consignes données par les services de secours
- Ne gênez pas les secours en essayant de rejoindre vos proches
- N'utilisez pas le téléphone, il doit être réservé aux services de secours.
 - *Si une consigne de confinement est donnée :*
 - Fermez les fenêtres, colmatez au mieux les ouvertures,
 - Arrêtez les climatisations et les ventilations,
 - Eteignez l'électricité et fermez le gaz (risque d'explosion),
 - Ecoutez la radio locale.
 - *Si une mesure d'évacuation est décidée :*
 - Suivez les ordres et les consignes des forces de l'ordre,
 - Ne tentez pas de sortir avant l'autorisation des services de secours.

Après

- Si vous repérez qu'un danger subsiste, prévenez les secours,
- Informez-vous de la situation de vos voisins, particulièrement s'il s'agit de personnes vulnérables.



Photo Il Tede - Fotolia

Que ce soit pour le confinement, pour l'évacuation, pour la fin de l'alerte ou pour le retour après une évacuation, suivez scrupuleusement les consignes des services de secours

Pourquoi parle-t-on de norme Seveso ?

Le **10 juillet 1976**, une fuite dans une usine chimique de Lombardie, en Italie, laissa échapper un nuage de dioxine : quatre communes furent touchées, dont celle de Seveso. Si 193 personnes furent intoxiquées, aucun décès humain ne fut à déplorer. Par contre, sur le plan écologique, plus de 3 000 animaux domestiques moururent intoxiqués; il fallut abattre des dizaines de milliers de têtes de bétail et les terres agricoles durent être décontaminées.

A partir de cet accident, des normes de sécurité furent créées, ainsi qu'une classification des entreprises à risque, appelée "le classement Seveso".

Autres catastrophes dans le monde

- 4 janvier 1966** A Feyzin, près de Lyon, l'explosion d'une raffinerie de pétrole a fait 18 morts (*dont 11 pompiers*), et une centaine de blessés.
- 3 décembre 1984** A Bhopal, en Inde, la fuite de 40 tonnes de gaz toxiques dans une usine de pesticides a fait plus de 3 500 morts la première nuit et des dizaines d'intoxiqués dont beaucoup moururent dans les années suivantes.

